

ce & y encourager par sa présence les manufactures qui y sont déjà portées à un certain point de perfection. --- Le bruit d'une diète prochaine se confirme, & l'on présume qu'elle sera convoquée à la réquisition des Puissances co-partageantes, qui semblent désirer que le traité de partage de 1775 soit confirmé par une diète libre & non confédérée.

Des plaintes adressées par notre gouvernement à la cour de Berlin contre quelques violences commises sur les frontières, paroissent avoir produit un effet favorable. Le conseil-permanent vient de faire publier des universaux portant, " que, la commission
,, des limites avec la Prusse ayant terminé son
,, travail, tous ceux qui ont souffert des
,, pertes ou dommages à cette occasion, ou
,, dont les vassaux ont été enlevés de force,
,, ou dont les revenus seigneuriaux devoient encore être réglés après le terme
,, fixé, étoient sommés de déclarer leurs
,, prétentions dans un délai de deux mois,,
Ces universaux prescrivent en même tems la forme, dans laquelle doivent se faire ces déclarations, en spécifiant la valeur de la perte, l'endroit, le jour, les circonstances, le nom de celui qui l'a occasionnée, &c. Ces états, signés par le propriétaire ou le possesseur de la terre, doivent être enregistrés, scellés & affirmés par serment au greffe de la juridiction la plus prochaine, & envoyés ensuite au conseil-permanent. Tous ceux qui laisseront passer le susdit délai de